

# ECOLE DE DONZAC

## CONSEIL D'ECOLE DU 01/07/2019

### ORDRE DU JOUR :

*Absentéisme  
Projet d'école  
Etat rentrée 2019*

#### Présents :

*DDEN : Mme Francllet*

*Parents : Mmes , Mougères, Legrand, Ferrand, Mary Sida, Irigoyen*

*Municipalité : M. Terrenne, Maire ; M. Labrosse, élu ; M. Berthet, CC2R*

*Enseignants : Mmes Bordieux, Dalmolin Balzan, Baduel, Sartre, Rougé, M. Rigal.*

*Excusés : M ; Doussine, IEN*

*Absents : Mme salgues*

.....  
*Absentéisme :*

*Taux de présence :*

*94% en élémentaire*

*90% en maternelle*

#### Projet d'école :

*M. Rigal présente le projet d'école 2019-2022.*

*Il indique que le projet d'école a été validé par l'IEN avec toutefois quelques remarques et préconisation de la part de celui-ci. Il importera dorénavant de prendre davantage en compte les indicateurs descriptifs de l'école et de choisir des cibles de manière plus réaliste, basés sur les résultats scolaires afin de placer la réussite des élèves au cœur du projet. Ces remarques seront prises en compte pour les avenants des prochaines années. M. Rigal précise tout de même que l'école n'a pas eu les retours des évaluation CP-CE1 du début d'année.*

*Les actions à venir auront comme axes l'enseignement des fondamentaux ; la construction d'un réel parcours culturel et la coopération avec les partenaires de l'école et les ressources de proximité.*

*Le projet est validé par l'ensemble du conseil.*

#### Rentrée 2019 :

*Au niveau du personnel de l'école, M. Rigal informe du départ de Mme Salgues et de Mme Sartre, et l'arrivée de M. Bouchez comme ZIL rattaché à l'école et d'une nouvelle enseignante en remplacement de Mme Salgues.*

*En ce qui concerne l'organisation pédagogique, il précise qu'un certain nombre de paramètres propres à l'école ont conduit à une organisation « par défaut » et que l'équipe enseignante est*

*inquiète au regard du nombre d'élèves en difficulté ou grande difficulté recensés et de la présence importante d'AVS dans les classes pour répondre aux besoins.*

*Effectifs et répartition :*

*130 inscrits à ce jour, 48 en maternelle et 82 en élémentaires soit 24 élèves/classe en cycle 1 et 27,3 en élémentaire.*

*Mme Baduel : TPS/MS/GS : 24 élèves (5/9/10) dont un enfant avec AVS individuelle à temps plein.*

*Mme Bordieux : MS/GS : 24 élèves (16/8) dont 9 en difficulté .*

*Nouvelle enseignante : 27 élèves CP/CE1 (13/14) dont un enfant avec AVS individuelle à temps complet, un avec AVS mutualisée et 4 en difficulté.*

*Mme Dalmolin-Balzan : CE1/CE2/CM1 : 27 élèves (4/15/8) dont un enfant avec AVS individuelle à temps complet, un avec AVS mutualisée et 4 en difficulté.*

*M. Rigal : CM1/CM2 : 28 élèves ( 8/20) dont 2 avec AVS mutualisée et 3 en difficulté.*

*L'ensemble du conseil se dit étonné du nombre d'élèves notifiés ou en difficulté, mais M. Rigal indique que c'est la réalité de l'école et qu'il est impératif de s'adapter. Il souligne en outre que dans certaines classes on comptera 30 personnes dont 3 adultes. Il rappelle également que la situation est quasi-similaire à celle de la rentrée précédente où M. l'inspecteur avait été sollicité par l'équipe enseignante et qu'après avoir lui même constaté et analysé la situation il avait jugé opportun et réussi à octroyer à l'école un moyen supplémentaire à titre exceptionnel et malheureusement provisoire.*

*M. Terrenne indique qu'il a pleinement conscience de la difficulté, il ajoute que des parents lui ont déjà fait part de leur inquiétude au vu des conditions d'enseignement et qu'il entend à nouveau attirer l'attention de l'IEN du DASEN à ce sujet, souhaitant qu'un moyen supplémentaire puisse être à nouveau octroyé afin de pouvoir faire face de manière plus efficace à cette situation. Il comprend l'inquiétude des enseignants et des parents et s'y associe.*

*De son côté, Mme Francllet, DDEN, se dit elle aussi étonnée et inquiète et encourage la communauté éducative à chercher une solution.*

*Les parents se déclarent également solidaires et précisent qu'ils sont étonnés de voir de quelle façon la situation de l'école évolue depuis quelques années.*

*Aucune autre question n'étant soulevée la séance est levée.*